

Compte-rendu de la réunion publique de l'îlot 3 Renouvellement des Conseils de quartier Jeudi 19 mai 2022 – Stade André et Guy Boniface (Le Pub)

Dans le cadre du renouvellement des Conseils de quartier 2022-2025, la 3ème réunion publique s'est déroulée le jeudi 19 mai, à 18h30, au Pub du Stade André et Guy Boniface, en présence de Charles Dayot, Maire de Mont de Marsan, de Marie-Christine Bourdieu, adjointe au Maire en charge de la Vie des quartiers, de Marina Bancon (élue suppléante). Hervé Bayard (élu référent), adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, étant excusé.

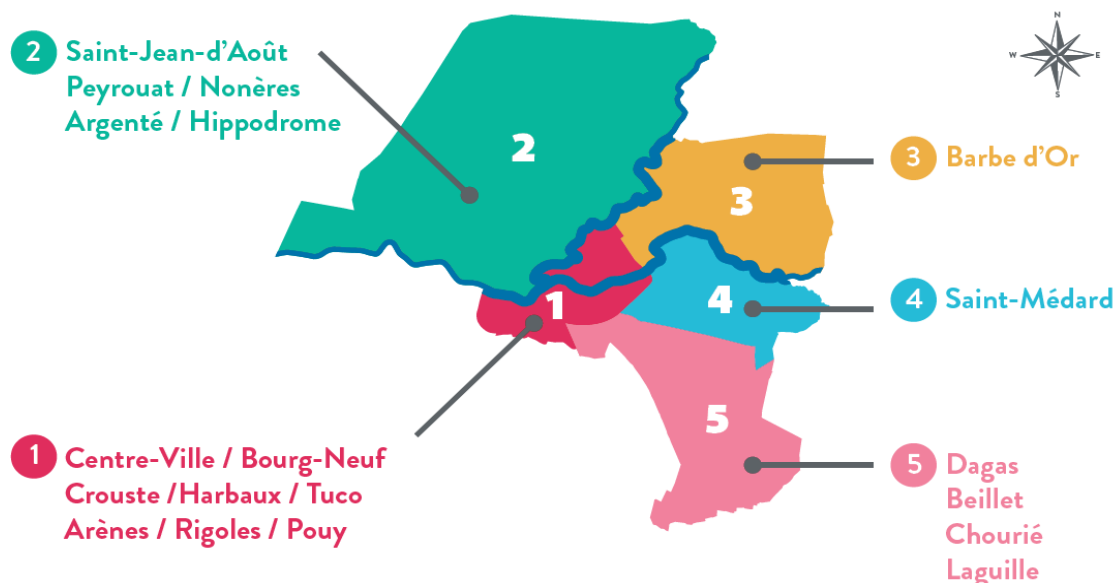
L'objectif de cette rencontre est de présenter les actions menées dans les divers îlots, de répondre aux attentes et interrogations des administrés sur leur quartier, de recueillir les candidatures le soir même pour les nouveaux volontaires, afin de constituer le listing des 11 candidats pour l'îlot 3.

Marie-Christine Bourdieu présente résumé l'historique des Conseils de quartier, avec une création en 2008, sous Geneviève Darrieussecq, de 9 îlots géographiques à Mont de Marsan. Alain Lafourcade, technicien des Services Techniques et érudit local, a travaillé sur la cartographie initiale, proposant des suggestions pour le périmètre et le découpage du plan global :

- ILOT 1 : CENTRE VILLE
- ILOT 2 : SAINT-JEAN D'AOÛT
- ILOT 3 : PEYROUAT / NONERES / ARGENTE
- ILOT 4 : HIPPODROME
- ILOT 5 : BARBE D'OR
- ILOT 6 : SAINT MEDARD
- ILOT 7 : DAGAS / BEILLET / CHOURIE
- ILOT 8 : BOURG NEUF / CROUSTE
- ILOT 9 : HARBAUX / TUCO / ARENES / RIGOLES / POUY.

La fusion de 9 à 5 îlots a été réfléchi dès 2020 en concertation avec les Conseillers de quartier et les élus, mais retardée en raison du COVID (un peu en sommeil, malgré un suivi quotidien par mail). La durée du mandat au sein des Conseils de quartier est de 3 ans.

Le nouveau plan de redécoupage, ne modifiant rien pour Barbe d'Or, est le suivant :



Marie-Christine Bourdieu convie la Présidente actuelle du Conseil de quartier de Barbe d'Or, Sophie Bouléry, à faire un retour sur son expérience. Elle insiste sur l'importance accordée au vivre ensemble au sein du quartier.

Deux techniciens présents à cette réunion œuvrent au quotidien pour le suivi des dossiers relatifs aux Conseils de quartier :

- Céline Naulibois (Service Vie des quartiers) : coordonnatrice et assistante communication,
- Jean-Paul Rousset (Pôle technique) : l'homme de terrain.

Les Conseils de quartier disposent d'une enveloppe budgétaire annuelle afin de réaliser des projets d'aménagements et d'amélioration dans leur quartier.

Le budget annuel en investissement est de 100 000 € (suivi : Pôle Technique) ; il sera augmenté à 300 000 € en 2024. Quant à celui de fonctionnement équivaut à 10 000 € (suivi : Service Vie des quartiers).

Cela contribue à la participation financière d'animations organisées à l'année (ex : Fête des jardins du dimanche 15 mai, cueillette des œufs de Pâques le 17 avril, Halloween le 31 octobre, etc), d'aménagements phares comme la place Pitrac, les vergers participatifs, la rampe cyclable à l'îlot des arènes, la réfection des allées du parc animalier de Nahuques, l'achat de radars pédagogiques...

Alain Plaindoux rebondit sur les vergers participatifs, en évoquant la végétation luxuriante qui envahit désormais les lieux, prétextant qu'ils ont perdu de leur âme depuis le début. Quelques personnes s'investissent pour entretenir le site, dont André, 90 ans. Jean-Paul Rousset répond que c'est un phénomène volontaire, pour faire venir des insectes, dans le cadre de la permaculture. Alain rétorque qu'une demande de fauchage et de giro a été réalisée plus tôt, en vue d'avoir des fleurs.

Marie-Christine Bourdieu mentionne les animations dans les 3 vergers participatifs, suspendues durant la COVID, avec des ateliers greffage en mars 2022 via le Service des Espaces Verts.

Une formation sur les moustiques tigre a eu lieu en juillet 2021 ; à reconduire en 2022 avec l'importance des gestes à adopter.

Marie-Christine Bourdieu poursuit en insistant sur le fait que les Conseils de quartier participent à la vie citoyenne et favorisent le lien social. Ils constituent des relais importants entre les habitants et les élus, en faisant remonter leurs attentes, les remarques positives et les pistes d'amélioration.

Concernant l'information, il est possible de suivre toute l'actualité de son conseil de quartier, sur le site internet de la ville www.montdemarsan.fr (page dédiée + home page), les réseaux sociaux et notamment Facebook, 1 ou 2 pages dans chaque journal municipal m2.mag (+ dossier spécial dans le n°32 de mi-mai), communiqué de presse pour tous les événements (Sud-Ouest, France Bleu Gascogne, radio MDM, AquitaineOnLine, PresseLib, France 3 Nouvelle-Aquitaine, etc), flyer ou dépliant et supports numériques pour chaque animation, panneaux lumineux et autres supports de communication.

Marie-Christine Bourdieu présente le fonctionnement :

15 personnes dans chaque Conseil de quartier :

- * 11 habitants tirés au sort lors de chaque réunion publique
- * 2 personnalités qualifiées nommées par Monsieur le Maire
- * 2 élus (1 référent et 1 suppléant) ; pour l'îlot 2 : Marie-Christine Bourdieu et Pierre Merlet-Bonnan.

Organisation des réunions :

- une réunion mensuelle avec les 15 membres
- une réunion 1 fois / mois avec les présidents des Conseils de quartier (point sur l'actualité de la ville, travaux, animations, agenda, etc) en début de semaine

- une assemblée plénière / an avec l'ensemble des conseils de quartier : point sur les activités et travaux d'aménagement. Ex : Présentation de nouveaux services.
- réunion via les diverses commissions thématiques telles que la « sécurité routière », « cadre de vie », « animations »... Cette dernière est nécessaire à la retranscription du suivi global les événements.

Le recours au n° vert d'« Allô Mairie » mis en place pour le constat d'anomalies sur le domaine public de la ville : trou dans la chaussée, problème d'éclairage public, feu tricolore en panne, branche d'arbre sur la voie publique...

⇒ à signaler dans les meilleurs délais au 0 800 40 10 40 (appel gratuit).

Les 10 candidats de l'îlot 3 sont :

- **Mme Sophie BOULERY**
- **M Roland CESCUTTI**
- **Mme Marie-Noëlle RIVIERE**
- **M Alain PLAINDOUX**
- **M Thierry GUICHARD**
- **Mme Laurence BOUGUE**
- **Mme Bernadette LABAT**
- **Mme Ysabel NASLOT**
- **Mme Monique MALLET**
- **Mme Renée BACQUE.**

Remarque : Paul CHANAL s'est désisté le soir même.

Charles Dayot remercie vivement les anciens et nouveaux conseillers de quartier, et les invite à être de véritables forces de propositions, notamment dans les investissements à prévoir.

Pascal Poulet, délégué à la Cohésion police-population, est excusé ce soir. En poste auparavant à Compiègne, réserviste depuis 3 ans de la Police Nationale (payé par l'État), il travaille sur le volet sécurité au quotidien, en lien direct avec la police municipale et la police nationale.

Il fait part de la participation citoyenne, initiée en 2019 lors de la signature d'une convention avec la Ville de Mont de Marsan. Cette démarche génère des solidarités entre les citoyens au sein des quartiers et nécessite une certaine vigilance (faire remonter des informations, les doléances...).

Obligation de rendre compte à sa hiérarchie de part sa mission de service public, et de faire un bilan en exposant les résultats avec le Maire et les élus.

Importance de composer le 17 en cas d'urgence, car les appels sont enregistrés.

L'idée de ce dispositif est d'avoir un référent sécurité (et non pas un shérif) dans chacun des 5 îlots montois afin de sensibiliser les habitants à la prévention de la délinquance, à favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité, les élus locaux et la population, à améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions. Exemple : des cambrioleurs albanais ont été interpellés au quartier Belle Chaumière, grâce à cette surveillance.

Pascal Poulet tiendra des permanences à la rentrée, dans un local mis à disposition par la Municipalité, afin de recevoir les administrés, de répondre à leurs doléances, et de trouver des solutions aux diverses incivilités grâce une efficacité optimale.

Marie Chanal se propose pour être **référente sécurité** au sein de l'îlot 3, dans le cadre de la participation citoyenne.

⇒ Contact de Pascal Poulet :

- téléphone portable pro : 07 87 90 77 42
- adresse mail : sp40-deleguecohesion-mont-de-marsan@interieur.gouv.fr

En parallèle, Marie-Christine Bourdieu explique l'utilisation du groupe « WhatsApp » (smartphones) réseau instauré au sein du quartier de St-Jean-d'Août, à l'initiative de Sébastien Dugué.

Charles Dayot évoque les divers projets montois en cours :

- **îlot Laulom :**
350 questionnaires ont été réalisés. Une équipe d'architectes et de paysagistes travaille sur ce projet d'aménagement en cœur de ville, qui constituera une percée depuis les arènes du Plumaçon jusqu'à la place Pancaut, créant une continuité jusqu'aux berges, incluant des mobilités douces. Propositions : végétalisation, culture, jeux pour les enfants (inspiration espagnole).
- **Musée Despiau-Wlérick :** voir m2mag n° 31. Accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), surface d'exposition optimisée, impact pour des séjours touristiques. Durée : 3 ans.
- **Rue du Maréchal Bosquet :**
le chantier pour la rénovation du CaféMusic' et la création du bassin d'orage (boulangerie Darroux) a débuté (présence d'une grue sur site) ; rencontre avec les commerces sur le secteur (grues visibles sur le chantier, un peu en retard en raison du COVID). Un belvédère trônera avec de la végétation. Difficulté : en zone inondable.
- **Arènes :**
 - les arènes doivent être optimisées et ne pas être le théâtre d'animations uniquement pour les 5 jours des fêtes de la Madeleine (projets culturels avec Philippe de Marnix).
 - le site côté boulodrome va être aménagé en 2024 : Régie des Fêtes délocalisée, avec WC, salle de réunion, un siège pour la Fédération Française de Course Landaise (qui conserve son local à St-Pierre-du-Mont).
⇒ Voir avec les élues, Nathalie Garcia et Pascale Haurie.
- **Halles :**
ce modèle, qui existe aussi à Dax et Bordeaux par exemple, n'a pas fonctionné à Mont de Marsan, et ce en raison de plusieurs facteurs. Il est judicieux de réfléchir à une activité hybride au sein de ce bâtiment emblématique (culture à l'étude, sous le théâtre).
- **Nouvelles-Galleries :**
constat : manque de chambres et de logements étudiants en centre-ville.
 - îlot Cazaillas
 - Galleries : elles ont coûté 500 000 € aux contribuables. 2 problématiques en cours freinent le projet :
 - un recours des hôteliers montois,
 - les Bâtiments de France (ALTAE / Bernadet) qui doivent être en adéquation avec l'ABE (patrimoine) pour déposer un permis de construire ; une veille est assurée par les services de la Ville pour contrôler les 3 maisons
 - le projet « Clairsienne », prévu pour la fin de l'année.Une demande de subventions va être effectuée dans le cadre du projet « Action cœur de ville ».
- **Ancien Tribunal :**
ce bien appartient au Conseil Départemental des Landes. Charles Dayot s'est entretenu avec Xavier Fortinon à ce propos. Il est impossible de détruire le bâtiment, occupant un angle de rues en « L ».
- **Station d'épuration de Jouanas :**
20 M d'investissement dans ce site moderne. Des visites et des inaugurations sont prévues.

Traitement pour 55 000 personnes. Bonus : la méthanisation (réseau de gaz).

- **Maison du parc :**
animations de sensibilisation pour les scolaires, expositions tout public, polinarium sentinelle, rucher, valorisation des sites du Parc Naturel Urbain (PNU), mise à disposition pour les associations, etc. Cette maison située place Francis Planté sera inaugurée le samedi 11 juin prochain.
 - **Maison de l'eau :**
la Régie de l'eau va déménager fin mai au 7 place Francis Planté, côté DDJS. Ce site sera dédié aux animations pour les scolaires, et comportera une salle de réunion.
 - **Aménagement de l'Avenue de Sabres et de l'Avenue Henri Farbos (entrée Nord) :**
Des travaux sont en cours, avec 3 phases. Sens unique prévu au niveau de l'église de St-Jean-d'Août.
 - **Hippodrome :**
nouvelle structure modernisée (site de paris PMU). Les réunions gratuites sont à découvrir dans ce cadre rénové.
 - **Géothermie :**
sur la zone au niveau du « carré », face au funérarium, un appel à projets a été lancé pour des producteurs. A noter : si des arbres sont arrachés, ils seront replantés.
 - **Boulevard d'Alingsåas et boulevard de Villeneuve :** sur les axes verts, les panneaux publicitaires 4x3 sont peu à peu supprimés.
 - **Stade de Harbaux :** installation d'un anneau cyclable pour 2023, qui coïncide avec la date anniversaire de la victoire du montois Luis Ocaña. La Ville de Mont de Marsan a également candidaté pour être ville-départ du Tour de France (réponse : octobre-novembre).
 - **BA 118 :**
secteur très important, fleuron de Mont de Marsan (rafales), avec 3500 personnes qui possèdent un pouvoir d'achat non négligeable.
 - **Fêtes de la Madeleine :**
celles-ci se dérouleront du 20 au 24 juillet, sur un format identique à celui de 2019 : programme complet avec la cavalcade de chars fleuris, spectacles taurins, fête foraine, fête dans les rues avec une sécurité accrue. Des échanges ont eu lieu avec la nouvelle préfète.
 - **Conservation du bureau de poste de St-Jean-d'Août :**
après des négociations acharnées, M. le Maire a permis de garder le bureau ouvert. Ce dernier n'avait pas eu d'information quant à sa fermeture. Il est vital de conserver ce rôle de service public. Ce n'est pas la fréquentation qui était analysée, mais plutôt les opérations.
 - Évocation de la réunion du 18 mai sur le **centre hospitalier intercommunal**, avec 2 axes forts : le changement de sens de circulation entre les avenues du Maréchal Foch et Pasteur (l'avenue Pierre de Coubertin étant supprimée), et la création d'un parking payant de 450 places, au niveau de l'ancien vélodrome Loustau (gratuit les jours de matches de rugby), avec 2 accès depuis le boulevard St-Médard. La sortie s'effectue rue du Général Lobit. L'entrée du centre hospitalier sera donc déplacée. Un parvis (ou une placette) avec un aménagement végétal est envisagé. Quant à l'accès aux urgences, il reste inchangé. Des idées sont ressorties des échanges (création de rehausseurs ou plateaux de sécurité).
- ⇒ Un habitant fait remarquer que 5 feux sont déjà positionnés le long de l'avenue du

Maréchal Foch. Cela crée des bouchons aux heures de pointe. Voir rue du Docteur Gobert. Il s'étonne de la mise en place d'un nouveau feu tricolore vers l'hôpital.

Monsieur le Maire rebondit en mentionnant l'idée imaginée d'un grand rond-point, comme à la Maïf ; cependant, il s'est avéré impossible d'avoir l'espace suffisant pour le réaliser. De plus, un cheminement piéton sécurisé est prévu le long du centre hospitalier, comme dans le quartier St-Médard.

Un nouveau parking va voir le jour pour le personnel de l'école, les professionnels du CHI, avec des places pour les PMR.

Durée des travaux : 2 ans.

La parole est donnée à l'assistance pour des questions et remarques diverses :

- Alain Plaindoux relate l'aménagement qu'il a réalisé petit à petit durant le confinement, sur 6,5 kms, le long de l'eau, sur les berges du Midou. Ce parcours est accessible au niveau du parking sud de l'Espace François Mitterrand, du lavoir de St-Médard, de Mi-Carrère, de Momus.
- Comment gérer le lien entre Groupama et le passage de l'Octroi ?
A prévoir : la terminaison du plateau. Depuis la Hiroire, la piste cyclable va être prolongée. Des jonctions vont être réalisées entre la Plaine des Sports et la Passerelle, afin de rendre cyclable le boulevard St-Médard et le pont (goulot d'étranglement) jusqu'au restaurant « Basco-landais ».
- Peut-on agrandir les panneaux routiers « priorité à droite » ?
Non. Il s'agit d'une réglementation respectant les normes françaises et européennes en vigueur.
- Les immeubles poussent comme des champignons en ce moment.
Divers projets immobiliers sont en cours, comme le signale Charles Dayot (on note la présence de 5 grues à Mont de Marsan) : résidences d'habitation jumelées, pour les seniors, logements sociaux (loi SRU), collectifs, etc. Ex : à la Croix Blanche, tout est vendu. Le modèle de l'habitat n'est plus le même qu'auparavant, avec un schéma traditionnel (maison et son jardin). Les profils de demandeurs ont évolué au sein de notre société actuelle.

A l'issue de la réunion publique, un pot convivial est servi pour tous les participants, permettant d'échanger ensemble.

Fin de la réunion : 20h15